



MAIRIE DE MONTMOREAU
- 16190 -

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois, le six septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

D_2023_09_71b

Date de convocation du conseil : **1er septembre 2023**

Nombre de conseillers en exercice : **26**

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAULHAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme VRILLAUD Bernadette, Mme WILLAUME Francine.

Nombre de conseillers présents : **21**

Nombre de votants : **24**

Absents excusés :

M. BRUNO Thierry

Mme CAILLETEAU Muriel a donné pouvoir à Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane

M. DEMESSEMAKERS Olivier

Objet : **Achat d'une parcelle à Mme SABO pour la réalisation d'un parking à St-Amant**

Mme GODREAU Sandrine a donné pouvoir à M. VIGIER Pascal

M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice

Secrétaire de séance : Madame HERAUD Murielle

Il est exposé qu'une délibération avait été prise en mars 2020 pour valider l'achat d'une parcelle à Mme SABO, rue du Périgord à St-Amant, en vue d'y réaliser un parking. La délibération avait été prise sur une estimation de 700m², à 12€ / m².

Après la réalisation du bornage, il s'avère que cette parcelle dispose d'une surface de 1274 m². Une nouvelle délibération est donc à prendre en vue de la signature de l'acte chez Me FAULCON. Le prix d'achat sera donc de 1274 x 12 = 15 288 €, frais de notaire en sus, à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, -VALIDE l'achat d'une partie de la parcelle 294 F 613 selon les conditions présentées, -CHARGE Monsieur le Maire de signer tous les documents relatifs à cet achat.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Emis le 06/09/2023, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 14/09/2023

Le Maire,
Jean-Michel BOLVIN

